



**AVIS OFFICIEL DU GOUVERNEMENT AUX PERSONNES INSCRITES DANS UN COURS ORGANISÉ PAR
LE SERVICE DE LA FORMATION DES ADULTES**

Luxembourg, le 22 décembre 2020

En cohérence avec le renforcement des mesures sanitaires proposé par le Gouvernement au niveau national, les cours en présentiel seront suspendus du 4 au 10 janvier 2021 dans tous les établissements de formation à l'intention d'apprenants adultes, publics et privés. Pendant cette semaine, vous bénéficierez, dans la mesure du possible, d'un enseignement à distance par le biais des nouvelles technologies de communication.

Il revient au formateur de déterminer le moyen de communication adapté. Il vous en informera, dans les meilleurs délais.

La reprise des cours respectivement en présentiel ou en alternance (*blended learning*) est en principe prévue pour le 11 janvier 2021.